

Allocution de la secrétaire adjointe
à la francophonie canadienne,
M^{me} Sylvie Lachance

À l'occasion du
Forum de la francophonie canadienne

*Évolution des relations entre le Québec et
les communautés francophones
et acadiennes*

Hôtel Hilton, Québec
28 mai 2012, 10h45

Monsieur le ministre responsable de la Francophonie
canadienne
(M. Yvon Vallières),

Bien chers amis,

Bienvenue à Québec ! C'est un très grand plaisir de vous accueillir à ce grand Forum de la francophonie canadienne. J'aimerais vous dire avec quel enthousiasme mon équipe et moi avons préparé ce Forum, et personnellement, avec quelle émotion. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui nous ont appuyés dans cette organisation, depuis septembre dernier.

Après ce *Portrait de la francophonie canadienne* si bien livré par ces cinq jeunes et cette grande Conférence fascinante prononcée par Serge Bouchard, j'espère vous surprendre à mon tour !

Ce Forum constitue un moment privilégié pour faire progresser la francophonie canadienne. Cependant, nous devons, au préalable, dresser le bilan de nos réalisations et des défis relevés depuis 2006.

C'est pourquoi je souhaite vous présenter un aperçu du chemin qui a été parcouru depuis le lancement de la *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne*.

Permettez-moi, tout d'abord, de commémorer avec vous cette journée bien spéciale que fut celle du lancement de la Politique, le 7 novembre 2006.

La Politique du Québec en matière de francophonie canadienne a donc marqué un véritable tournant dans les relations du Québec avec les communautés francophones et acadiennes. C'était le «retour du Québec» au sein de la francophonie canadienne.

Les deux principes

Bien que le Québec constitue un État doté d'institutions politiques, il reconnaît, par cette Politique, qu'il fait partie intégrante de la francophonie canadienne. Deux grands principes sont au cœur de la Politique et je me permets de vous les rappeler.

Le premier, **les francophones doivent renforcer leurs liens** afin d'accroître leur présence et leur influence partout au pays.

Le deuxième, le **Québec souhaite être un leader rassembleur** auprès des communautés francophones et acadiennes, dans le respect de leur diversité.

Les axes de coopération

Si les secteurs de la culture, de l'éducation, du développement économique et de la santé demeurent ciblés, l'une des volontés inscrites au cœur de la nouvelle Politique est d'élargir notre coopération vers de nouveaux axes, tels la petite enfance, la jeunesse, l'immigration, les technologies de l'information, le développement durable et la justice.

Les mécanismes de concertation

Le «Moi» et le «Toi» font désormais place au «Nous». À cette fin, des mécanismes de concertation ont été institués, soit quatre comités régionaux correspondant à l'Acadie, l'Ontario, l'Ouest et les Rocheuses, un comité pancanadien et un comité jeunesse. Ces comités constituent des lieux privilégiés de dialogue et d'échanges entre le Québec et les communautés francophones. Ils favorisent l'émergence et la réalisation de projets mobilisateurs.

Les leviers d'action

Par ailleurs, de nombreux leviers d'action sont identifiés pour la mise en œuvre de la Politique.

Le Comité interministériel québécois sur la francophonie canadienne

Il y a tout d'abord le Comité interministériel sur la francophonie canadienne, mis sur pied en février 2005, que je préside. Ce comité réunit un sous-ministre adjoint ou associé de chacun des ministères du gouvernement du Québec. Dans les dernières années, nous avons consacré beaucoup d'efforts à faire connaître la francophonie canadienne au sein même du gouvernement du Québec afin de donner à la Politique sa pleine dimension gouvernementale. C'est ainsi que ce comité a été mis à contribution pour l'élaboration de la nouvelle Politique et la création du Centre de la francophonie des Amériques puis, tout récemment, pour la tenue du Congrès mondial acadien de 2014.

Les Bureaux du Québec au Canada

Un deuxième levier d'action incontournable dans le rapprochement du Québec avec les communautés francophones sont les Bureaux du Québec au Canada, situés à Moncton, Ottawa, Toronto et Vancouver.

Les Bureaux sont des joueurs clés dans le développement des réseaux et des projets puisqu'ils constituent la porte d'entrée des demandes de soutien financier et qu'ils accompagnent les organismes sur leur territoire. À cet égard, tous les Bureaux, sauf celui d'Ottawa, ont un conseiller attitré à la francophonie canadienne.

J'ajouterais de plus qu'ils travaillent très fort à mettre en valeur l'expertise du Québec et ses talents, notamment lors de la Fête nationale du 24 juin.

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne

Au niveau multilatéral, puisque le Québec s'est fixé comme objectif d'assumer un «leadership rassembleur» au sein de la francophonie canadienne, c'est avec beaucoup de dynamisme qu'il participe, depuis 2003, comme membre à part entière de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, un autre levier d'action de la Politique.

Le Québec y a proposé la création d'un comité de travail, qui a donné lieu à la publication, en 2006, du Rapport *La francophonie canadienne : enjeux, défis et pistes pour l'avenir*. Ce Rapport oriente encore aujourd'hui les actions de la Conférence.

En septembre 2008, le Québec a été l'hôte pour la première fois de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne. Lors de la Conférence de Vancouver en 2009, le Québec a mis de l'avant le dossier du développement économique et a proposé, à la Conférence de Yellowknife en 2010, la tenue d'un forum sur cet enjeu.

Cette idée s'est concrétisée et on peut dire que le Québec a été l'initiateur du *Forum pancanadien sur le développement économique en francophonie canadienne* qui aura lieu à Gatineau, les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre prochain.

Pour conclure sur la Conférence ministérielle, je vous invite à entendre la doyenne de la Conférence, l'honorable Madeleine Meilleur, ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario.

Le Centre de la francophonie des Amériques

Laissez-moi maintenant vous parler d'un nouvel acteur qui a fait son apparition dans le paysage francophone il y a seulement quelques années et qui me tient particulièrement à cœur, ayant contribué à sa création, je fais bien sûr référence au Centre de la francophonie des Amériques, qui constitue aussi un levier d'action.

Il est important de rappeler que c'est à la suite de l'élection de son gouvernement que le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, déclarait dans son Discours inaugural d'avril 2003 : «Nous établirons un Centre de la francophonie des Amériques afin de resserrer les liens entre les communautés francophones de ce continent».

À partir de là, les événements se sont bousculés. Un peu plus d'un mois après le lancement de la Politique, soit le 13 décembre 2006, l'Assemblée nationale du Québec adoptait, à l'unanimité, la *Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques*. Le 19 mars 2008, les premiers administrateurs du Centre étaient nommés par le gouvernement, puis le Centre a été inauguré le 17 octobre 2008 par le premier ministre du Québec et le président de la République française.

Rappelons que le Centre est financé à 100% par le gouvernement du Québec.

Vous aurez l'occasion de découvrir encore plus le Centre de la francophonie des Amériques cet après-midi et demain soir et vous constaterez l'originalité et le caractère novateur de cet organisme représentatif de la diversité de la francophonie des Amériques.

La coopération intergouvernementale

Dans un autre ordre d'idées, le Québec ne peut faire cavalier seul s'il veut renforcer le fait français au Canada. Il a besoin de l'appui des autres gouvernements. À cet égard, la coopération intergouvernementale est un autre levier d'action essentiel.

Comme le Québec en avait manifesté le souhait, des accords de coopération en matière de francophonie canadienne ont été signés ou renouvelés avec l'ensemble des gouvernements des provinces et territoires entre 2004 et 2009.

Je souligne que la coopération intergouvernementale est particulièrement féconde avec le Nouveau-Brunswick. À cet égard, je vous propose d'écouter un témoignage de ma collègue Line Pinet, directrice de la Francophonie canadienne et des Langues officielles au gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Les programmes de soutien financier en matière de francophonie canadienne

Le Programme de coopération intergouvernementale

La coopération entre le gouvernement du Québec et les gouvernements des provinces et territoires prend une forme bien concrète grâce au *Programme de coopération intergouvernementale*.

Depuis 1996, le nombre de projets soutenus dans le cadre de ce programme n'a cessé de croître de même que les sommes consacrées annuellement par les gouvernements qui, rappelons-le, contribuent à parité. De 1996 à 2011, ce sont près de 1 500 projets qui ont été soutenus pour un montant de plus de 10 M\$ et le montant consacré annuellement par le Québec est passé de 600 à 800 k\$.

Ce programme a favorisé l'émergence de grands projets.

Je pense notamment:

- aux quatre éditions des *Rendez-vous Acadie-Québec*, événement bisannuel qui connaît un succès croissant;
- aux cinq éditions de la *Tournée canadienne des Rendez-vous du cinéma québécois*, tournée qui s'est arrêtée dans huit villes canadiennes cette année (Whitehorse, Dawson City, Victoria, Nanaimo, Halifax, Winnipeg, Ottawa et Sudbury);

- au projet PRÉCEPT piloté par le Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada, lequel permet des échanges d'expertise entre des cégeps et des collèges francophones et auquel participent les gouvernements de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ainsi que Patrimoine canadien et notre ministère de l'Éducation;
- à Place aux jeunes en régions, qui a permis l'implantation de programmes visant la rétention et le retour des jeunes en région au Nouveau-Brunswick, en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Tous ces projets, le SAIC les soutient depuis leur début.

Il y a aussi le Congrès mondial acadien qui aura lieu en août 2014 dans l'Acadie des terres et forêts. Ce sera la première fois que l'événement aura lieu en partie sur le territoire québécois et qu'il impliquera cinq gouvernements, soit ceux du Québec, du Nouveau-Brunswick, du Canada, du Maine et des États-Unis.

Enfin, Centrallia, le forum des PME, et son volet francophone, projet soutenu par le SAIC et qui vise à permettre à la francophonie économique canadienne de démontrer l'atout important de la langue française.

Sur ce dernier projet, je vous invite à entendre le témoignage de M^{me} Annie Girard, directrice générale adjointe de l'Agence nationale et internationale du Manitoba.

De nombreux partenariats sont aussi noués directement entre des organismes du Québec et des organismes des communautés francophones et acadiennes dans le cadre du *Programme d'appui à la francophonie canadienne*.

Programme d'appui à la francophonie canadienne

Depuis 1996, plus de 2 200 projets ont été financés pour une somme totale de près de 23 M\$, et, pour la dernière année, ce sont 140 projets qui ont été soutenus pour un montant de près de 1.3 M\$.

J'aimerais partager avec vous, une fois de plus, des projets qui ont marqué l'accroissement de nos relations depuis 2006.

Ainsi, plusieurs partenariats dynamiques favorisent la circulation des artistes de la francophonie canadienne à travers le Canada. Je pense notamment aux alliances entre les réseaux de diffusion des arts de la scène que sont RADARTS, RIDEAU, ROSEQ, Réseau Scènes et Réseau Ontario et que le SAIC soutient année après année.

De plus, les projets de formation de la relève dans la chanson francophone et de participation aux galas de la chanson qui se déploient aux quatre coins du pays ont pris une envergure étonnante. *Les Rencontres qui chantent*, le *Festival international de la chanson de Granby*, le *Gala de la chanson de Caraquet*, *Pacifique en chanson* et *Chant'Ouest* sont autant de brillants exemples de partenariats structurants et prometteurs pour l'avenir de la chanson francophone.

J'aimerais aussi mentionner tous ces beaux projets de coproductions en théâtre francophone avec le Québec, que ce soit avec le Cercle Molière de Winnipeg, le Théâtre français de Toronto et le Théâtre l'Escaouette à Moncton.

La clientèle jeunesse a aussi été la cible de nombreux projets que nous avons financés.

Les Jeux de la francophonie canadienne et les Parlements jeunesse pancanadiens en sont de bons exemples de même que les Forums des jeunes ambassadeurs des Amériques et les Universités d'été, organisés par le Centre de la francophonie des Amériques.

J'en arrive finalement au dernier levier d'action, mais combien important pour développer la solidarité entre les francophones du Canada : il s'agit des partenariats et du réseautage.

Les partenariats et le réseautage

Depuis 2006, les partenariats entre le Québec et les communautés francophones ainsi qu'entre les gouvernements n'ont cessé de croître.

Rappelons-nous d'abord le projet *Francoforce*, cet immense dôme géodésique qui a traversé le Canada de mai à septembre 2008 et qui visait à faire résonner le 400^e anniversaire de la ville de Québec, berceau de l'Amérique française, à travers le pays. À l'initiative du Québec, tous les gouvernements, fédéral, provinciaux et territoriaux, y ont contribué pour un montant de plus de 2.5 M\$.

Sans oublier également les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver lors desquels le Québec a contribué à la programmation de la Place de la francophonie, à la Journée de la francophonie canadienne ainsi qu'au grand spectacle d'*Un océan à l'autre*.

Et que dire du projet *Espace économique francophone* entre le Réseau des SADC et CAE et RDÉE Canada, que le SAIC finance depuis 2008 et qui vise notamment à accroître l'entrepreneuriat francophone et les échanges entre PME. Plusieurs missions économiques ont été réalisées entre des provinces et territoires et des régions du Québec.

La Tournée des régions de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada a aussi renforcé grandement les réseaux et les partenariats avec les Québécois.

Le SAIC a aussi contribué à accroître le réseautage entre les chercheurs québécois et ceux des universités francophones de l'extérieur du Québec. Ceux-ci se sont réunis à deux reprises, lors de colloques que nous avons organisés avec l'AUFC, et les liens se poursuivent depuis.

Dans le secteur de la santé, dès 2004, un premier prêt de services d'un représentant du réseau québécois de la santé est intervenu entre la Société Santé en français et le ministère. Par la suite, une deuxième ressource québécoise s'est ajoutée et, de deux ans en deux ans, les prêts ont été renouvelés. Depuis huit ans, c'est l'équivalent d'une somme de près de 2 M\$ qui a ainsi été octroyée par le Québec à la Société Santé en français.

Enfin, le portrait des partenariats marquants de ces dernières années ne serait complet sans parler de *Coup de cœur francophone*. Le SAIC soutient *Coup de cœur francophone* depuis ses tous débuts; il a été, en quelque sorte, sa bougie d'allumage. Aujourd'hui, le projet a atteint une envergure pancanadienne. J'aimerais que nous écoutions le directeur général et artistique de *Coup de cœur francophone*, M. Alain Chartrand.

Le réseautage est donc un facteur incontournable de notre action. J'aimerais rappeler la collaboration étroite qui s'est instaurée entre le SAIC et les principaux organismes de représentation des communautés francophones et acadiennes.

Avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, le SAIC a conclu une première entente de collaboration en septembre 2007, laquelle est assortie d'un plan d'action qui cible des priorités d'action telle la Tournée des régions.

Le SAIC et la Société Nationale de l'Acadie ont également renouvelé leur entente en novembre 2008. Celle-ci vise à mieux faire connaître à la société civile québécoise la diversité et le dynamisme des Acadiens et, réciproquement, contribuer à une meilleure connaissance de la société québécoise au sein de l'Acadie. J'aimerais profiter de l'occasion pour souligner la contribution de Françoise Enguehard comme présidente de la SNA, puisqu'elle quittera ses fonctions le week-end prochain.

La Fédération culturelle canadienne-française et le SAIC ont également noué une relation fructueuse au fil des ans au moyen de projets tels que *Francoforce* et plus récemment, le Forum de la FCCF tenu à Ottawa en juin 2011 «Être artiste dans la francophonie canadienne».

Je tiens d'ailleurs à remercier ces trois organismes nationaux de leur grande collaboration et de leur soutien apportés à l'organisation du présent Forum.

Ces nombreuses relations et ces partenariats grandissants qui se sont tissés entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes sont dus pour beaucoup au travail de leurs organismes. Je salue et remercie tous leurs représentants présents.

Le chemin à parcourir

Voilà donc un bilan sommaire du chemin que nous avons parcouru ensemble depuis le lancement de la *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne*. Nous devons maintenant regarder en avant et définir nos actions pour l'avenir.

Depuis 2006, nous pensons qu'un grand pas a été accompli et que le Québec a fait preuve d'un leadership rassembleur tant au niveau bilatéral, dans le cadre de la coopération intergouvernementale, qu'au niveau multilatéral, au sein de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne.

Grâce au travail des Bureaux du Québec au Canada et à nos deux programmes de soutien financier, notre engagement envers la francophonie canadienne trouve une résonance concrète sur le terrain. Vous aurez d'ailleurs l'occasion, dans quelques minutes, de vous pencher sur ce bilan et de nous faire connaître vos réactions.

Il reste néanmoins beaucoup de chemin à parcourir et les défis à relever sont nombreux. Il ne faut pas nous voiler les yeux sur les difficultés inhérentes au fait d'être francophone dans un univers majoritairement anglophone, mais il faut croire en nos capacités d'innovation, en notre ténacité et en nos valeurs fondamentales qui font de nous une communauté si vivante, si intelligente et si riche de son histoire.

Ensemble, nous devons faire connaître davantage aux Québécois les communautés francophones et acadiennes, leurs réalités et leur faire prendre conscience du destin commun qui nous lie. Au Québec comme à l'extérieur du Québec, il faut démontrer notre fierté d'être francophone et tirer profit de cet atout.

Afin d'aller encore plus loin, le Québec doit continuer d'assurer un leadership au sein de la francophonie canadienne.

Il nous faut également accroître nos liens avec le Centre de la francophonie des Amériques, car notre force comme francophone tient à notre nombre, à notre présence sur le continent, à nos réseaux et à nos actions communes.

Il faut aussi continuer à nous réunir lors de grands rassemblements tel ce forum, car il est important de se connaître et de développer des alliances afin de renforcer la place des francophones au Canada et dans le monde. Le Congrès mondial acadien dans l'Acadie des terres et forêts sera une occasion de célébrer notre appartenance à la francophonie et notre solidarité en faisant fi des frontières habituelles.

En somme, notre relation a mûri et il nous faut aller encore plus loin ensemble dans le «Nous» qui caractérise l'esprit de la Politique.

Dans leur aspiration à vivre en français, les francophones peuvent compter sur l'appui du Québec, car nous avons **La francophonie @ cœur!**

Merci.